

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

Présents : Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Marie-Hélène COLIN, Claire LAURAS, Mathilde VIDAL (secrétaire de séance), Thierry CORNELOUP, Valérie BILLOUX (secrétaire de mairie)

Excusés : Jérôme DEBARREIX (donne pouvoir à Marie-Hélène COLIN), Christian PACAUD, Anthony LABROSSE, Ophélie NAUDIN (pouvoir donné à Michel TREMEAUD), Joëlle JOCAILLE (pouvoir donné à Bernard PLASSON)

Début à 19H

Le Maire étant empêché, le 1^{er} adjoint, Monsieur Michel TREMEAUD, prend la présidence d'office.

1 – Approbation du Procès-Verbal du 17/02/2022

Validé à l'unanimité par le Conseil.

2 – Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur Michel TREMEAUD rappelle les taux votés en 2021, à savoir :

- Taxe foncière bâti : 26,67 %
- Taxe foncière non-bâti : 13,62 %

Le conseil maintient les mêmes taux pour 2022.

3 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2021, affectation des résultats

La secrétaire fait lecture des dépenses, recettes et résultats de l'année 2021 et présente les résultats.

Dépenses de fonctionnement : 189 153,42 €

Recettes de fonctionnement : 201 609,69 €

Excédent de fonctionnement reporté : 82 292,13 €

Soit un résultat de fonctionnement 2021 de 94 748,40 €

Dépenses d'investissement : 29 014,84 €

Recettes d'investissement : 32 621,60 €

Déficit d'investissement reporté : - 20 219,79 €

Soit un résultat d'investissement 2021 de - 16 613,03 €

Il convient donc de reporter les résultats suivant au budget primitif 2022 :

C/001 : 16 613,03 € en dépenses d'investissement

C/1068 : 16 613,03 € en recettes d'investissement pour combler le déficit

C/002 : 78 135,37 € en recettes de fonctionnement

Le conseil valide à l'unanimité ces montants.

4 – Budget Primitif 2022

La secrétaire fait lecture des dépenses et des recettes prévues au budget primitif 2022. Le conseil valide ces montants à l'unanimité.

5 – Point élections

Monsieur Michel TREMEAUD rappelle à l'assemblée qu'il convient d'établir les tours de garde pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril prochain.

Le planning sera transmis aux absents afin de compléter le tableau.

6 – Journée citoyenne

Monsieur Michel TREMEAUD demande aux conseillers si ils souhaitent refaire la journée citoyenne pour l'entretien du cimetière. Madame Marie-Hélène COLIN demande si il serait possible d'inclure l'entretien des parterres de fleurs dans cette journée.

Il est décidé la date du 16 avril, une invitation sera transmise aux habitants via panneaux pocket et facebook.

7 – Informations et questions diverses

Monsieur Michel TREMEAUD présente le devis de Sébastien DESCHARNE pour la création de la butte fleurie vers le bâtiment de la cantine pour un montant de 1 316 € HT. Le conseil valide le projet et le devis.

Monsieur Bernard PLASSON fait un point sur les travaux de voirie. Les travaux sous le viaduc ont été réalisés mais appellent des remarques au niveau sécurité : le mur de soutènement n'est pas assez haut et le poteau Orange se retrouve sur la chaussée, il faudra revoir ces 2 points avec la CC.

Les travaux 2022 sur la voirie communautaire ne sont pas encore arrêtés.

Une corvée enrobée sera fixée prochainement, courant avril.

Monsieur Michel TREMEAUD fait un point sur la dernière réunion PLUI. Les zones choisies par la commune pour les futures constructions sont à revoir : une zone ne pourra être validée car le propriétaire refuse la vente – une seconde à changée de propriétaire, il faut reprendre contact – la dernière est refusée par le cabinet en charge du dossier. Le travail est donc à refaire et le cabinet demande également de répertorier l'ensemble des bâtiments susceptibles de changer de destination (annexes aux habitations).

Une nouvelle entreprise est en train de faire le listing des futures prises pour le passage à la fibre, une autre répertorie les poteaux à entretenir.

Fin de séance : 22h